

► Des projets ambitieux dans un contexte financier contraint

Le 26 février 2018, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune pour l'exercice 2018. Ce budget est dans la continuité des investissements amorcés en 2017. Il prévoit notamment l'aménagement de la place de l'église et des rues adjacentes, les travaux d'agrandissement des espaces périscolaires de l'école des Bois, l'achèvement des travaux de la route de Brétigny.

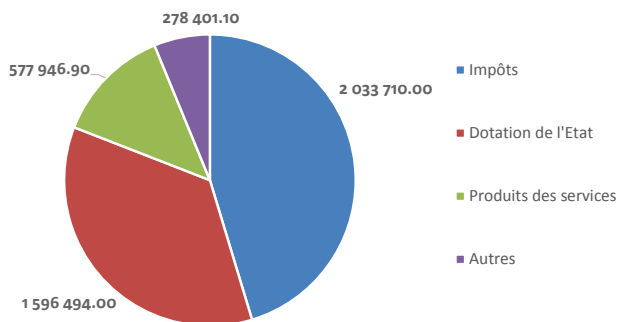
Cette année encore, les taux d'imposition communaux resteront inchangés.

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	4 486 552,00	4 486 552,00
INVESTISSEMENT	4 175 777,03	4 175 777,03
TOTAL	8 662 329,03	8 662 329,03

Les recettes

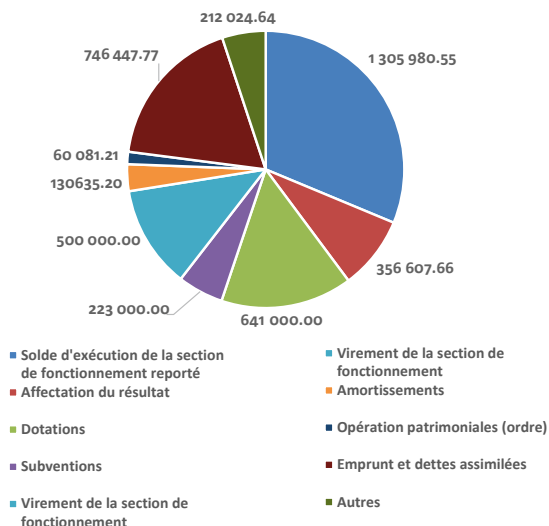
En 2018, les recettes fiscales continuent d'augmenter. En revanche, la Compensation financière genevoise (CFG) diminue légèrement, compte tenu du taux de change avec le Franc suisse.

Recettes de fonctionnement



La commune se réserve la possibilité de contracter un emprunt, plutôt en 2018, car les taux s'orientent à la hausse pour 2019.

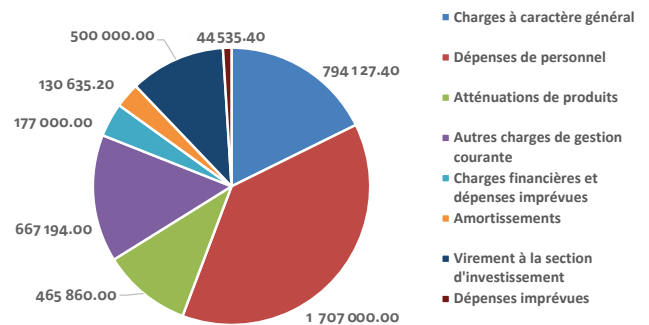
Recettes d'investissement



Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont de plus en plus contraintes, et ce malgré les efforts de rationalisation des services. Une partie de cette augmentation est générée par le coût des transferts de compétences à la CCPG. Les dépenses liées aux transferts, payées en fonctionnement, relèvent en principe pour partie de l'investissement (réseau pluvial, voirie de la zone d'activité économique...).

Dépenses de fonctionnement



La municipalité souhaite continuer à réaliser les projets sur lesquels elle s'est engagée. Les travaux de réhabilitation de la mairie se dérouleront sur trois exercices budgétaires, et comprendront la destruction du préfabriqué à côté de la mairie, la mise aux normes accessibilité du bâtiment, une nouvelle salle d'activité et de réunion pour les associations, et un nouvel espace dédié à nos sapeurs-pompiers.

